

**JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025**

# **LA FORMATION PROFESSIONNELLE, PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE ADMINISTRATION**



## **→ LA FORMATION, SOCLE DU SERVICE PUBLIC DOUANIER**

Nous le répétons à chaque occasion, la Formation professionnelle est la pierre angulaire de notre administration. Elle permet :

- **d'apprendre le métier** à tous les nouveaux entrants,
- **d'assurer l'adaptabilité** des agents face aux évolutions réglementaires et technologiques,
- **de garantir la qualité** du service rendu aux usagers,
- **de valoriser les personnels** en reconnaissant leur expertise et leur engagement,
- **de prévenir les risques** juridiques, sociaux et techniques.



*Sans formation solide, l'administration ne peut relever efficacement les défis contemporains.*

## **→ LE RÔLE ESSENTIEL DES ENSEIGNANTS, FORMATEURS ET MONITEURS**

La formation vit grâce à celles et ceux qui la portent, à la DNRFP comme dans les directions locales. Les enseignants, formateurs et moniteurs sont :

- **les médiateurs du savoir**, traduisant les évolutions en pratiques concrètes,
- **les garants de la culture professionnelle**, transmettant valeurs et compétences,
- **les innovateurs pédagogiques**, capables d'adapter méthodes et outils aux nouvelles générations,
- **les piliers de la prévention**, anticipant les difficultés et accompagnant les agents.

*Leur rôle doit être pleinement reconnu et valorisé, tant sur le plan institutionnel que matériel.*

## **→ UNE VISION STRATÉGIQUE CONTESTABLE DE NOS DIRIGEANTS**

La formation est la matière première, et la direction de la formation en est la maître d'œuvre. Elle façonne l'avenir de l'administration, contribue largement à sa **cohésion**, construit la **compétence** collective et incarne la volonté de **modernisation**. Pourtant, cette vision peine à s'imposer auprès de nos dirigeants politiques. Au lieu de consolider l'édifice, ils ont choisi de l'affaiblir **en retirant un tiers de ses capacités** d'instruction, avec la fermeture de l'END de Rouen il y a bientôt dix ans. Cette décision a laissé une fracture durable dans notre dispositif, réduisant l'ambition collective au moment même où les défis allaient se multiplier.

### **Focus : Les projets nationaux doivent intégrer la DNRFP**

*Tout projet impactant les domaines du système d'information, du tir, des techniques professionnelles, de l'intervention ou de la formation continue doit associer la DNRFP. Elle est garante de la doctrine commune et de l'homogénéité des pratiques.*

► Nous ne demandons rien d'extraordinaire : simplement être présents là où notre mission est évoquée.

## **→ UN MANQUE DE MOYENS À DÉNONCER**

Nous constatons que les **moyens** alloués à la formation demeurent **insuffisants**. Cette faiblesse fragilise l'ensemble du dispositif :

- elle **limite** la capacité des agents à se perfectionner,
- elle **réduit** la reconnaissance des enseignants, formateurs et moniteurs,
- elle **compromet** la qualité et la pérennité du service public douanier.

*Un investissement renforcé est pourtant indispensable. Investir dans la formation, c'est investir dans la sécurité juridique, la qualité du service et la confiance des agents.*



## **→ UN POINT D'ANCRAGE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR**

*Reconnaitre et valoriser les formateurs, renforcer les moyens dédiés, c'est assurer la compétence collective, la modernisation et la confiance des agents dans leur mission de service public douanier.*

La formation professionnelle est donc la **colonne vertébrale** de notre administration, qui ensuite doit être complétée par une politique RH **ambitieuse**, des **salaires dignes** et des **perspectives** d'avancement réelles. Former les agents sans leur offrir reconnaissance et progression, c'est bâtir un édifice fragile.

